

Informations de base sur les services médicaux

Le médecin de famille

Il est important d'avoir un médecin de famille possédant un cabinet près de chez vous, médecin que vous pouvez toujours consulter lorsque cela vous est nécessaire.

Il est préférable de se présenter à la clinique ou au cabinet médical le plus proche pour une consultation dès les premiers symptômes. Si vous tombez gravement malade ou des symptômes de maladie dont vous ne connaissez pas l'origine, votre médecin de famille vous conseillera de vous rendre dans un hôpital spécialisé qui peut vous procurer les traitements spécifiques.

Points importants concernant les hôpitaux et les cliniques

- (1) Si les problèmes de langue vous inquiètent, demandez à une personne capable de servir d'interprète de vous accompagner à l'hôpital ou la clinique.
- (2) S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, demandez tout de suite à ce que l'on vous explique.
- (3) Demandez au médecin de vous expliquer le plus simplement possible jusqu'à ce que vous compreniez, les points particuliers tels que les résultats de tests, ou les prises de médicaments.
- (4) Ne soyez pas en retard pour vos rendez-vous et vos consultations.
- (5) N'utilisez pas votre téléphone portable ou PHS dans un hôpital ou une clinique
- (6) Renseignez-vous auprès de votre hôpital pour ce qui est des frais médicaux, des points que vous ne comprenez pas, des services auxquels vous aurez à faire appel. Si un assistant social est disponible dans votre hôpital, veuillez le consulter.
- (7) Au Japon, il existe de nombreux services auxquels vous devez faire appel par vous même pour pouvoir en bénéficier. Il est important que vous preniez connaissance de ces services. Si vous désirez obtenir ces informations, veuillez consulter un assistant social. Etant donné que la consultation est gratuite et que les informations restent confidentielles, n'hésitez pas à consulter un assistant social ou un établissement médical.

La ville de Nishinomiya a mis place différents systèmes d'aide médical visant notamment à réduire les cotisations sociales. Il existe aussi pour certaines maladies une prise en charge des dépenses médicales par les services publics.

Manuel multilingue très pratique de termes médicaux utilisés pendant les consultations médicales

Vous pouvez obtenir un manuel multilingue de termes médicaux utilisés pendant les consultations sur le site internet suivant :

Fondation Internationale de Kanagawa
 Manuel multilingue pour consultation médicale
 (kanagawa kokusai koryu zaidan tagengo iryo monshin hyo)
<http://www.kifjp.org/medical/>

Hôpitaux du département de Hyogo offrant des services multilingues

Vous pouvez consulter le site *Hyogo Medical Services Search System* (兵庫県医療機関情報システム) pour trouver des informations sur les hôpitaux.

<http://web.qq.pref.hyogo.lg.jp/hyogo/ap/qq/men/pwtpmenu01.aspx>